

LA MAIRIE DE MANTES LA VILLE

Commune de 22 000 habitants – 350 agents

Au cœur du pôle de développement économique du Mantois (Aménagement de la ZAC Mantes Université, RER E en 2024), situé aux portes de la Normandie et du Parc naturel régional du Vexin, le territoire de Mantes-la-Ville offre un cadre de vie idéal pour tous ceux qui recherchent les commodités d'une ville moyenne, tout en alliant la tranquillité de la vie à la campagne. Sachant conjuguer habitat pavillonnaire et collectif, Mantes-la-Ville a su conserver ses grands équilibres tout en restant une ville dynamique et pleine d'avenir. Accès facile par l'autoroute A13 et la ligne transilien (prochainement RER Eole)

RECRUTE

Par voie de mutation ou par voie contractuelle en CDD de 1 an

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

(H/F)

Poste à temps complet

Sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du pôle ressources, juridique et modernisation

Le Responsable des ressources humaines met en œuvre une politique RH conciliant proximité et pilotage stratégique dans un contexte de modernisation des organisations, d'évolutions des métiers et d'optimisation des moyens. Il assure le management et l'animation d'une équipe de 8 agents.

MISSIONS GENERALES

Participation à la définition de la politique ressources humaines :

- Participer à la définition de la politique ressources humaines, sa mise en œuvre, et proposer des pistes d'optimisation, voire de modernisation en lien avec l'évolution du monde du travail et des attentes des agents et des encadrants
- Conseiller la Direction du Pôle et l'Elue en charge des Ressources Humaines en matière d'organisation et de gestion du personnel
- Réaliser un diagnostic des ressources humaines de la collectivité
- Élaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques fixées
- Coordonner l'action sociale en faveur du personnel
- Développer la prévention, santé et sécurité
- Proposer et mettre en œuvre une politique de rémunération dans le cadre réglementaire et conforme à la politique RH de la collectivité

Pilotage de l'activité RH et maîtrise de la masse salariale

- Intégrer les contraintes financières dans la mise en œuvre de la politique RH
- Etablir, gérer et contrôler le budget RH
- Piloter et contrôler la masse salariale et les crédits de personnel
- Concevoir et mettre en place des outils de pilotage RH et d'aide à la décision (tableaux de bord, les études rétrospectives / prospectives financières, budget analytique...)
- Proposer des solutions adaptées de maîtrise de la masse salariale au regard des capacités de la Ville
- Fiabiliser les flux budgétaires, en lien avec les finances et le trésor public

Politiques RH et accompagnement des services

- Définir les axes des plans de services et garantir la cohérence organisationnelle des services en matière de ressources humaines
- Mettre en place et faire vivre un système d'information des ressources humaines (SIRH)
- Définir un plan de communication RH interne
- Accompagner et sensibiliser à la conduite du changement
- Décliner la politique RH de la collectivité à l'échelle des directions et des services, en accompagnant les managers dans leur rôle d'encadrement et de gestion RH

Dialogue social, action sociale et prévention

- Piloter le dialogue social et les instances représentatives, en préparant, animant et suivant les échanges avec les partenaires sociaux.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique d'action sociale, tout en définissant les modalités d'exercice du droit syndical et en contribuant à la prévention et à la résolution des conflits sociaux.
- Mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels, garantir l'application des règles de santé et de sécurité au travail, et accompagner les agents en reclassement.

Pilotage de la gestion administrative et statutaire

- Maîtriser et garantir l'application des dispositions statutaires, législatives, réglementaires ou jurisprudentielles
- Organiser la veille réglementaire
- Prévenir et gérer les contentieux du personnel
- Être garant de la mise en œuvre des procédures disciplinaires

Supervision de la gestion de la paie

- Garantir la fiabilité et conformité du processus de paie des agents dans le respect du cadre réglementaire en vigueur
- Veiller aux évolutions législatives en la matière et au respect des échéances

- Appui technique (paie, DSN) et sécurisation des processus
- Travailler en lien avec les finances et le trésor public pour le contrôle des données et la bonne exécution des opérations de paie

Gestion des emplois et développement des compétences

- Mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)
- Définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne
- Anticiper les reclassements professionnels
- Définir les orientations du plan de formation de la DG et participer aux arbitrages

PROFIL

- Cadre d'emplois des Rédacteurs et Attachés territoriaux
- Formation en Ressources /ou droit public
- Très bonne connaissance des enjeux, évolutions et du cadre réglementaire des ressources humaines
- Maîtrise du statut de la Fonction Publique
- Très bonne connaissance de la comptabilité publique
- Concepts fondamentaux de la GPEEC: postes, emplois, métiers et compétences
- Réglementation relative à la santé et à la sécurité au travail
- Méthodes de conduite du changement
- Techniques de conduite d'entretien individuel et collectif
- Méthode de gestion budgétaire, pilotage et facteurs d'évolution de la masse salariale
- Maîtrise du droit syndical
- Organisation et fonctionnement des instances représentatives
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook ...)
- Maîtrise du logiciel Civil Net RH et Civil Net Finances
- Conduite de projet et conduite du changement
- Analyses rétrospectives et prospectives
- Management d'une équipe pluridisciplinaire
- Appétence marquée pour le travail transversal
- Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles
- Savoir gérer les situations d'urgence
- Discrétion professionnelle absolue
- Qualités rédactionnelles et relationnelles
- Rigueur, organisation, sens de la priorisation
- Force de propositions

Rémunération statutaire + Prime Annuelle + Régime Indemnitare

CNAS : Avantages et prestations sociales (sport, voyages, billetterie, culture...)
Protection Sociale : Participation financière pour la mutuelle santé et la prévoyance
Plan de formation conséquent
Remboursement de 75% du Pass Navigo et autres abonnements de transport collectif

Adresser les candidatures à Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Place de la Mairie
78711 MANTES LA VILLE
Tél : 01.30.98.80.98

recrutement@manteslaville.fr
<https://www.manteslaville.fr>